

## Aperçu du Fonds – 2 avril 2019

### Corporation de services du Barreau du Québec

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de placement Mondial du Barreau du Québec (le « Fonds Mondial ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds Mondial. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec la Corporation de services du Barreau du Québec à Montréal au (514) 954-3491 ou ailleurs au Québec au 1 855 954-3491 ou visitez le [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds).

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### BREF APERÇU

Code du Fonds Mondial : FBQ090

Date de création du Fonds Mondial : Le 23 décembre 2015

Valeur totale au 22 février 2019 : 126 723 013 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) : 0,99 %

Gestionnaire du fonds : Corporation de services du Barreau du Québec

Gestionnaires de portefeuille : Corporation Fiera Capital,

Conseillers en gestion globale State Street, Ltée et Van Berkom et Associés Inc.

Distributions : Trimestrielles

Placement minimal : Aucun, sauf si le porteur utilise le système de prélèvements automatiques qui requiert un montant minimal de 25\$

### DANS QUOI LE FONDS MONDIAL INVESTIT-IL ?

Le Fonds Mondial est principalement composé d'actions américaines de grande et petite capitalisation et d'actions étrangères.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds Mondial au 22 février 2019. Ces placements changeront au fil du temps.

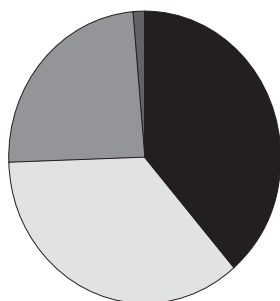
#### Dix principaux placements (au 22 février 2019)

	% de la valeur liquidative
1 Keyence Corp.	2,34%
2 Nestlé SA	1,72%
3 Unilever NV, CIAÉ	1,67%
4 Diageo PLC	1,61%
5 Microsoft Corp.	1,46%
6 Intercontinental Hotels Group PLC	1,44%
7 Roche Holding AG NPV	1,44%
8 Schindler Holding AG	1,38%
9 Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	1,38%
10 Apple Inc.	1,33%

Le pourcentage total des 10 principaux placements représente 15,8 %

Nombre total de placements : 592

#### Répartition des placements en % de la valeur liquidative (au 22 février 2019)



- 40,2 % Actions américaines de grande capitalisation
- 35,2 % Actions internationales
- 23,0 % Actions américaines de petite capitalisation
- 1,6 % Trésorerie, marché monétaire et autres éléments des capitaux propres

### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du Fonds Mondial peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la «volatilité».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

La Corporation de services du Barreau du Québec estime que la volatilité du Fonds Mondial est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique «Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds Mondial?» du prospectus simplifié.

#### Aucune garantie

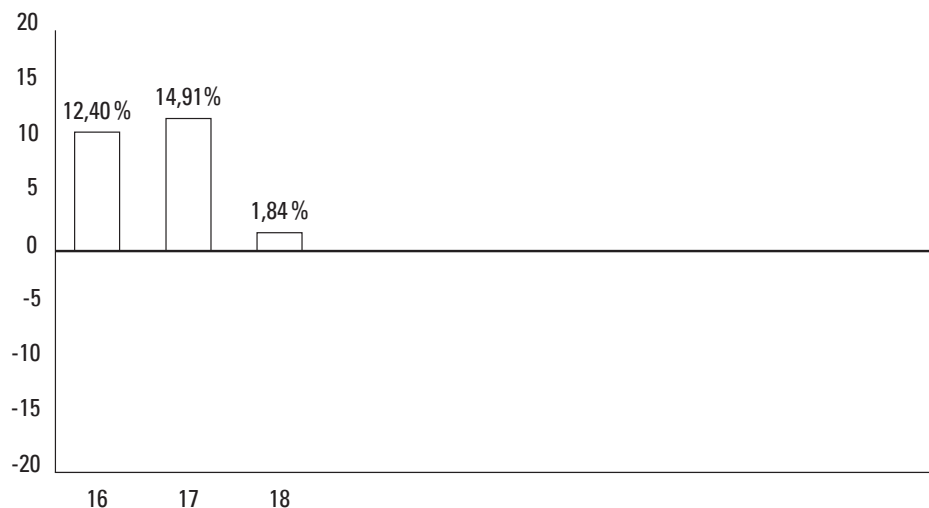
Comme la plupart des fonds, le Fonds Mondial n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS MONDIAL ?

Le Fonds Mondial est un organisme de placement collectif créé le 23 décembre 2015. Cette section vous indique le rendement annuel des parts du Fonds Mondial depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds Mondial.

### Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement des parts du Fonds Mondial depuis sa création. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au Fonds Mondial mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Les meilleurs et les pires rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du Fonds Mondial sur trois (3) mois depuis la création du fonds. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois se terminant le	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
<b>Le meilleur rendement</b>	10,11 %	30 avril 2017	Votre placement se chiffrerait à 1 101 \$.
<b>Le pire rendement</b>	-8,26 %	31 décembre 2018	Votre placement se chiffrerait à 917 \$.

### Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le Fonds Mondial au moment de sa création détient aujourd'hui 1 328 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,57 %.

## A QUI LE FONDS MONDIAL EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui :

- (a) recherchent un rendement plus élevé;
- (b) supportent un niveau de risque de moyen;
- (c) disposent d'un montant à investir à long terme;
- (d) n'ont pas besoin d'un revenu d'intérêt régulier; et
- (e) désirent ajouter un volet croissance à leurs portefeuilles.

N'investissez pas dans le Fonds Mondial si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

## UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le Fonds Mondial. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds Mondial dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez le Fonds Mondial dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds Mondial s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du Fonds Mondial. Les frais peuvent varier d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### Frais d'acquisition

Le Fonds Mondial ne vous charge aucuns frais d'acquisition.

### Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds Mondial.

Au 31 décembre 2018, les frais du Fonds Mondial s'élevaient à 1,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds Mondial)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds Mondial	0,99 %
<b>Ratio des frais d'opération (RFO)</b> Il s'agit des frais de transaction du Fonds Mondial	0,03 %
<b>Frais du Fonds Mondial</b>	1,02 %

### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts du Fonds Mondial.

### Autres frais

La souscription, la détention, la vente ou l'échange de parts du Fonds Mondial n'entraîne pas de frais, à l'exception des frais que vous avez pu négocier directement avec la société de votre représentant.

## ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds Mondial dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds.
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse.

Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds Mondial, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, la Corporation de services du Barreau du Québec, aux coordonnées apparaissant ci-après. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds Mondial. Pour en apprendre davantage sur les placements dans le Fonds Mondial, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).